

MÉMOIRE DÉPOSÉ AU BAPE

13 JUIN 2009

AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE SUR LA RIVIÈRE SHELDRAKE

Centre local de développement Minganie

1280, rue de la Digue, bureau 206

Havre-Saint-Pierre (Québec) G0G 1P0

Téléphone: (418) 538-3803

Télécopieur: (418) 538-3789

Courriel: info@cld.minganie.org



Table des matières

1. Présentation de l'organisme	3
2. Bref portrait du profil socio-économique de la Minganie.....	4
a. Population	4
b. Activité économique.....	6
c. Emploi	9
3. Impacts du projet d'aménagement d'un barrage au fil de l'eau sur la rivière Sheldrake.....	11
a. Impacts sur la population	11
b. Impacts sur l'activité économique et l'emploi.....	11
Conclusions.....	14

Tableau 1 Évolution de la population en Minganie, 1996 à 2006 (page 5)

Tableau 2 Évolution de la population dans l'ouest de la Minganie, 1996 à 2006 (page 5)

Tableau 3 Prestataires de l'assurance emploi en Minganie et sur la Côte-Nord, juillet 2008 et janvier 2009 (page 10)

Tableau 4 Professions à la municipalité de Rivière-au-Tonnerre, population active de 15 ans et plus, 2006 (page 10)

1. Présentation de l'organisme

Le Centre local de développement Minganie est un organisme à but non lucratif qui exerce ses activités sur le territoire de la MRC de Minganie, qui compte huit municipalités et deux communautés autochtones¹.

Nous avons pour mission de favoriser et de soutenir l'émergence d'initiatives et la concrétisation de projets afin d'assurer le développement socio-économique et de l'emploi du territoire de la MRC de Minganie.

La vision de notre organisme est de conserver pour les générations à venir, la richesse, la qualité de vie et le tissu social du territoire desservi, grâce à une disponibilité et une diversité de services et des emplois.

Nous appuyons nos actions et nos décisions sur les valeurs de ***respect, solidarité, équité, transparence et pérennité.***

Nos priorités stratégiques sont :

▮ *Le développement local:*

- Maintenir le rôle de soutenir et contribuer à la concrétisation de projets;
- Tirer profit des opportunités économiques du projet de la « Romaine »;
- Prévoir et contrer les menaces du projet de la « Romaine » et de l'après projet;
- Contribuer au développement de la foresterie, de l'industrie des petits fruits, du tourisme en s'impliquant en amont.

▮ *Le positionnement:*

- Assurer la cohésion entre les acteurs du développement économique et établir une collaboration continue avec la MRC de Minganie;
- Assurer l'animation du milieu, former et informer les groupes;
- Faire la promotion des succès, des aspirations, des enjeux.

¹ En ordre décroissant de population: Havre-Saint-Pierre, Réserve Innue de Natashquan, Longue-Pointe-de-Mingan, Réserve Innue de Mingan, Rivière-au-Tonnerre, Aguanish, L'Île-d'Anticosti, Natashquan, Rivière-Saint-Jean, Baie-Johan-Beetz.

▮ Le tissu social:

- Poursuivre des actions afin de freiner l'exode et de favoriser le retour des jeunes dans la région;
- Conduire le milieu des affaires à élaborer une stratégie de remplacement et de recrutement de la main d'œuvre.

▮ La gouvernance:

- Mettre en place des actions, reliées à notre modèle de gouvernance, qui permettront d'augmenter l'efficacité du travail du conseil d'administration et de la direction.

Notre intérêt pour le projet

Le projet de barrage au fil de l'eau sur la rivière Shelldrake offre à priori des opportunités économiques intéressantes pour le développement de la municipalité de Rivière-au-Tonnerre et pour la Minganie. En effet, cet aménagement hydroélectrique offre l'opportunité de fabriquer de l'énergie propre avec des émissions de CO² de 4, ce qui en fait un projet très peu polluant. Malgré cela, et à la lumière des informations reçues lors des audiences publiques, le Centre local de développement Minganie désire obtenir des réponses en ce qui a trait à plusieurs aspects du projet.

Dans les pages qui suivent, nous vous exposerons brièvement le portrait socio-économique de notre région et nous vous dresserons la liste des éléments qui, selon nous, devront être déposés pour que nous puissions analyser le projet.

2. Bref portrait du profil socio-économique de la Minganie

a. Population

La Minganie est formée de municipalités francophones qui ont été fondées il y a environ 150 ans. Aujourd'hui, la région compte 6 370 personnes¹ et connaît un déclin démographique. Entre 2001 et 2008, malgré une augmentation de la population Innue, le solde migratoire interrégional de la Minganie se chiffrait à -472 personnes¹.

¹ Institut de la statistique du Québec, 2008

Actuellement, nos perspectives démographiques sont préoccupantes. L'Institut de la statistique du Québec prévoit que la Minganie perdra 16,8 % de sa population entre 2001 et 2026¹. Même si ce chiffre ne tient pas compte de l'arrivée de nouvelles familles en lien avec le projet d'aménagements hydroélectriques sur la rivière Romaine par Hydro-Québec, la région devrait quand même perdre entre 7 et 11 % de sa population sur un horizon de 20 ans.

Quant à la municipalité de Rivière-au-Tonnerre, elle a connu une diminution démographique de -6,0 %, entre 2001 et 2006.

Tableau 1				
Évolution de la population en Minganie, 1996 à 2006				
1996	2001	2006	Variation 2001/2006 (5 ans)	Variation 1996/2006 (10 ans)
6936 personnes	6714 personnes	6390 personnes	-324 personnes ou -4,8 %	-546 personnes ou -7,9 %

Source: Statistique Canada, Profil des communautés, 1996, 2001, 2006

Tableau 2			
Évolution de la population dans l'ouest de la Minganie, 1996 à 2006			
Municipalité / Communauté Innue	Population 2001	Population 2006	Variation 2001/2006
Rivière-au-Tonnerre	415	390	-6,0 %
Rivière-Saint-Jean	287	260	-9,4 %
Mingan (Innus)	391	407	+4,1 %
Longue-Pointe-de-Mingan	505	430	-14,9 %

Source: Statistique Canada, Profil des communautés, 2001, 2006

¹ Institut de la statique du Québec (variation 2026/2001)

b. Activité économique

Les ressources naturelles: le moteur de notre activité économique

Le moteur de l'activité économique de la Minganie repose sur deux industries reliées aux ressources naturelles: la mine QIT-Fer et Titane et la pêche commerciale. Bien que la foresterie ait fait quelques brèves percées dans le passé, il faudra l'arrivée d'Hydro-Québec pour la voir renaître.

Toute l'effervescence économique de la Minganie est intimement liée à l'exploitation des ressources naturelles. Grâce à leur présence, d'autres secteurs de l'économie existent aujourd'hui et apportent leurs retombées. On pense aux secteurs publics (le centre de santé et de services sociaux, la commission scolaire) et parapublics, aux services gouvernementaux et à toute l'activité touristique. On compte aussi le commerce de gros et de détails, la construction, les services, la finance et la fabrication. S'ajoutent enfin les nombreux organismes à but non lucratif qui supportent la majeure partie des activités culturelles, communautaires et de loisirs de nos milieux.

Spécifiquement, l'activité économique de Rivière-au-Tonnerre s'est détériorée suite à la fermeture de l'usine locale reliée à la pêche commerciale. Cette perte a entraîné le déclin des entreprises qui gravitaient autour de cette monoindustrie. En y ajoutant la crise de l'industrie forestière et la fermeture de l'usine de Rivière-Saint-Jean, il y a plus de 5 ans, nous savons qu'aujourd'hui, il n'existe plus de véritable pôle économique dans cette municipalité, sauf quelques bateaux de pêcheurs et le magasin général. En 2008, afin de dynamiser son milieu et de revitaliser son économie, la municipalité a entrepris la prise en charge de son industrie touristique. Située à mi-chemin entre Havre-Saint-Pierre et Sept-Îles, elle désire se tourner vers Village-relais qui a pour objectif de :

- ▀ Accroître la sécurité des usagers de la route (automobiles, camions, autobus, véhicules récréatifs) en leur offrant des lieux d'arrêt accessibles en tout temps;
- ▀ Offrir une diversité de services et une qualité d'accueil;
- ▀ Inciter à l'amélioration physique des lieux et des bâtiments et à leur mise en valeur touristique;
- ▀ Apporter un soutien au développement local et régional.

La municipalité de Rivière-au-Tonnerre en est à la dernière étape du parcours d'accréditation. En juin 2009 a eu lieu l'ultime visite du groupe multidisciplinaire qui fera ensuite ses recommandations au ministre des Transports du Québec.

Parallèlement à cela, un projet de village-vacances se travaille actuellement par un groupe de citoyens et de représentants municipaux. Ensemble, ils désirent créer une coopérative de développement local tournée vers le développement touristique durable de la municipalité.

C'est donc ici que le projet de barrage au fil de l'eau de la rivière Sheldrake devient une opportunité intéressante, car ses retombées monétaires serviraient à financer les projets touristiques de la municipalité. Encore faut-il que le projet soit rentable et qu'il génère assez de revenus pour réaliser les orientations municipales.

Le secteur minier

Rio Tinto – Fer et Titane, division de Havre-Saint-Pierre, s'est installé en Minganie en 1950. Aujourd'hui, une très grande partie de l'économie de la région en découle. Près de 300 personnes assurent les activités du groupe minier anglo-australien à Havre-Saint-Pierre et environ 1700 personnes travaillent à l'usine de Sorel. À cause de la conjoncture économique, QIT souffre de la baisse de la demande pour la fonte, l'acier et les poudres métalliques. Dernièrement, la compagnie a annoncé qu'elle arrêtera ses activités de production de minerai pour une période de huit semaines à compter du 12 juillet 2009. La presque totalité des employés sont touchés par cette fermeture. Parallèlement, un programme de compensation de départs à la retraite a été mis en place et plus de trente travailleurs de Havre-Saint-Pierre prendront leur retraite à compter du 1^{er} juillet 2009. Cette mesure permettra aux plus jeunes employés de demeurer à l'emploi du géant minier et d'assurer la relève.

La pêche commerciale

La pêche rythme la saison estivale depuis la fondation des villages de la Minganie. En 2009, le TAC (total autorisé de capture) du Crabe des neiges¹, l'espèce la plus lucrative, est établi à 4607 tonnes, soit une augmentation de 15 % par rapport à l'an dernier. Bien qu'elle apporte des retombées économiques non négligeables, la crainte s'est installée dans le secteur des pêches. Cette industrie, tournée vers les marchés internationaux, connaît elle aussi son lot de soucis.

¹ Avis aux pêcheurs, Plan de gestion du Crabe des neiges 2009 final pour la zone 16

Le tourisme

La Minganie compte trois produits d'appel touristique: la Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan, Natashquan, le célèbre village de Gilles Vigneault, et l'île d'Anticosti, paradis des chasseurs et des pêcheurs sportifs. Dans les années à venir, la Minganie compte ajouter les aménagements hydroélectriques d'Hydro-Québec à ses produits d'appel.

Bien qu'environ 30 000 fréquentations soient comptabilisées chaque année dans les îles de l'Archipel-de-Mingan et que le tiers d'entre elles soient faites par des résidents, l'industrie touristique constate depuis quelques années une baisse de fréquentation en Minganie.

En ce qui a trait à Rivière-au-Tonnerre, l'étude *Enquête sur les expériences des visiteurs* réalisée en 2008 par la Réserve de Parcs national du Canada de l'Archipel-de-Mingan, a révélé que 61 % des visiteurs du Parc s'arrêtent à Rivière-au-Tonnerre. Cette municipalité compte entre autre la Maison de la Chicoutai, une entreprise familiale qui offre des produits du terroir de première qualité, l'église et la chute de Rivière-au-Tonnerre. Les visites à faire dans les deux villages de la municipalité sont grandement appréciées par les visiteurs. Rivière-au-Tonnerre et Sheldrake ont donc déjà des attraits intéressants et du potentiel récréo-touristique.

La foresterie

Bien que 190 000 m³ de bois soit coupé annuellement sur l'île d'Anticosti et que la capacité forestière annuelle sur la côte soit évaluée à environ 350 000 m³, ce n'est que le projet d'Hydro-Québec qui relancera les activités de la scierie de Rivière-Saint-Jean, fermée depuis plus de cinq ans. Produits forestiers Innus, le nouvel acquéreur de la scierie, prévoit acheter à Hydro-Québec le bois marchand du plan de déboisement des futurs réservoirs. Les 750 000 m³ de bois à être vendus constituent une opportunité d'affaires pour le développement de cette industrie sur notre territoire.

De plus, le comité *Foresterie*, impliquant différents acteurs du développement économique, a vu le jour il y a plus d'un an afin d'amener le milieu vers un développement durable dans ce secteur.

Les petits fruits

Culturellement, les petits fruits ont toujours fait partie des traditions culinaires locales. Les espèces abondent, et encore une fois notre développement économique passe par l'exploitation des ressources naturelles. Le démarrage de la première bleuetière de la Minganie à Longue-Pointe-de-Mingan et la transformation en produits du terroir de la chicoutai (ronce petit-mûrier) par la Maison de la Chicoutai à Rivière-au-Tonnerre et au Marché Natashquan, forment nos principales activités économiques dans ce domaine.

Depuis quelques années, les possibilités de développement se sont accrues dans ce secteur. Une recherche appliquée et une expérimentation terrain sont d'ailleurs en cours pour évaluer le potentiel d'exploitation de ces bioressources. La valorisation de la main-d'œuvre saisonnière de la Côte-Nord sera d'ailleurs réalisée dans le courant de l'été afin d'optimiser le développement de cet industrie.

c. Emploi

En 2006, le revenu d'emploi moyen des travailleurs de la Minganie de 25 à 64 ans était estimé à 37 713 \$¹.

Dans cette région ressource, le travail se traduit souvent par du travail saisonnier. En Minganie, en juillet 2008, le nombre de prestataires de l'assurance emploi était de 934 personnes contrairement à 1372 en janvier 2009. À Rivière-au-Tonnerre, ce chiffre était de 64 prestataires en juillet 2008 et de 107 en janvier 2009. Ce portrait démontre bien qu'une partie de notre population vit grâce au travail saisonnier.

¹ Institut de la statistique du Québec

Tableau 3		
Prestataires de l'assurance emploi en Minganie et sur la Côte-Nord, juillet 2008 et janvier 2009		
Municipalité, réserve et région administrative	Juillet 2008	Janvier 2009
Région Côte-Nord	7837	11325
Rivière-au-Tonnerre	64	107
Rivière-Saint-Jean	70	115
Longue-Pointe-de-Mingan et Mingan (réserve)	143	212
Havre-Saint-Pierre	377	542
Baie-Johan-Beetz	11	25
Aguanish	53	75
Natashquan et Natashquan (réserve)	190	218
Île-d'Anticosti	26	78

Source : Service Canada, Direction de l'analyse du marché du travail, Sept-Îles

Tableau 4	
Professions à la municipalité de Rivière-au-Tonnerre, population active de 15 ans et plus, 2006	
Population active expérimentée totale de 15 ans et plus	235 ¹
Gestion	25
Affaires, finances et administration	40
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	0
Secteur de la santé	10
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	10
Arts, culture, sports et loisirs	25
Ventes et services	35
Métiers, transport et machinerie et professions apparentées	20
Professions propres au secteur primaire	40
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	20

Source: Statistique Canada, Profil des communautés, 2006

¹ En 2006, la population de Rivière-au-Tonnerre comptait 390 personnes (Statistiques Canada)

3. Impacts du projet d'aménagement d'un barrage au fil de l'eau sur la rivière Sheldrake

a. Impacts sur la population

Le projet de la rivière Sheldrake offre des perspectives de développement économique intéressantes, mais nous nous questionnons à propos de ses impacts sur la population.

Nous nous demandons si les emplois reliés à la construction de l'aménagement seront comblés par des travailleurs de la municipalité. Pour répondre à notre question, nous aurions besoin de connaître le plan d'embauche et les besoins de main-d'œuvre détaillés de la compagnie Axor.

Nous nous questionnons aussi sur l'impact de ce projet en termes de perspectives démographiques. Un projet d'une durée de deux ans peut-il inciter des gens à s'installer à long terme dans le milieu? Favorisera-t-il plutôt le développement de l'hébergement? Dans ce cas, que se passera-t-il lorsque les travailleurs partiront?

b. Impacts sur l'activité économique et l'emploi

L'ouest de la Minganie souffre d'un manque d'études d'opportunités, ce qui rend difficile la diversification et l'orientation de son économie.

Pour sortir nos milieux de la morosité et freiner l'exode, le projet d'aménagement d'un barrage au fil de l'eau sur la rivière Sheldrake arrive à un moment idéal pour ralentir la dévitalisation de la municipalité.

Profitant de cette occasion, le Centre local de développement Minganie pourra s'implanter davantage dans le milieu afin de favoriser et soutenir l'émergence d'initiatives et la concrétisation de projets en lien avec les retombées directes et indirectes des aménagements hydroélectriques.

Une fois de plus, des questions apparaissent. Tout d'abord, nous aimerions savoir vers quels secteurs iront les 47 M\$ de retombées économiques régionales prévues? Nous voudrions connaître les types de contrats envisagés pour les entreprises de la région? Compte tenu de la compétition qui se créera avec le projet d'Hydro-Québec, le projet de la rivière Shelldrake favorisera-t-il des retombées supplémentaires pour le milieu ou s'inscrira-t-il dans le même marché?

Le projet favorisera-t-il trente travailleurs de la Minganie? Sachant que le revenu personnel disponible par habitant était de 23 305 \$ dans la MRC de Minganie en 2007 et qu'il était de 26 989 \$ dans la MRC de Sept-Rivières, nous constatons que nos travailleurs gagnent moins que ceux de la MRC voisine.

Le projet de la rivière Shelldrake suscite aussi des questions relatives au mouvement de la main-d'œuvre vers Hydro-Québec. Comment ce projet pourrait favoriser un maximum d'emplois dans notre région si parallèlement, il y a le chantier d'Hydro-Québec?

Enfin, nous nous questionnons par rapport à l'après-projet. De quelle nature seront les 2 emplois directs créés? Quels seront les emplois indirects ou les contrats octroyés, notamment pour l'entretien et le déneigement de la route?

En termes d'impacts sur l'emploi, deux autres facteurs nous semblent importants à considérer:

- ▶ Le retour en Minganie de personnel qualifié: un projet de deux ans, comme celui de la rivière Shelldrake, peut-il nous faire espérer un retour important de notre population en exode?
- ▶ L'amélioration des conditions de vie avec de meilleurs salaires sera présente pour deux ans uniquement chez la trentaine de travailleurs.

Comme le projet de la Romaine, le projet de la rivière Shelldrake pourrait générer un potentiel intéressant de biomasse forestière. Actuellement, ce domaine est en voie de se développer au Québec et le gouvernement procède à des appels d'offre dans certaines régions. Il serait donc à propos que le promoteur évalue la disponibilité de la biomasse dans la zone de récolte; et qu'il produise une estimation de la quantité disponible en fonction du temps et du coût d'approvisionnement de celle-ci.

Sur un horizon de 10 ans, le comité *Foresterie* de la MRC de Minganie procèdera à une étude plus vaste sur la disponibilité de la biomasse. Il compte aussi en estimer le coût d'approvisionnement pour des usages communautaires et industriels. Nous pensons que le même exercice pourrait être fait pour le secteur de la rivière Sheldrake et que les résultats pourraient servir d'outils utiles au développement et à l'acquisition d'expertise et de connaissances pour les communautés de la Minganie.

Enfin, nous aimerions que le promoteur insère dans ses contrats une obligation de participer à des salons de la sous-traitance et à des activités de maillage en Minganie afin de créer des partenariats d'affaires avec des entreprises d'ici, en plus d'y participer financièrement et techniquement.

Conclusions

À la lumière des lectures des audiences publiques et des nombreux documents déposés sur le site Internet du BAPE, ce projet devrait faire l'objet d'un complément d'informations de la part du promoteur. Nous vous fournissons ici les questions qui ont émergées suite à l'analyse de la documentation. Des éléments qui, selon nous, sont à considérer avant de livrer une opinion sur ce projet:

Emploi et économie

- ▀ Le projet de la rivière Sheldrake générera-t-il 30 emplois dans notre région?
- ▀ Pourriez-vous effectuer une étude avec une station de jaugeage afin de mieux déterminer la rentabilité du projet?
- ▀ Pourriez-vous indexer tous les coûts du projet à l'année 2009? Le 600 000 \$ destiné à la municipalité de Rivière-au-Tonnerre, aux Innus de Mingan et à la MRC de Minganie a-t-il été indexé?
- ▀ Quand pourrez-vous confirmer le montant qui sera versé par kWh?
- ▀ Pourriez-vous amortir le projet sur 20 ans au lieu de 35 ans?
- ▀ Pourriez-vous inclure un fond de démantèlement de la centrale après le bail de 40 ans?
- ▀ Pourriez-vous nous fournir un échéancier plus détaillé du projet.
- ▀ Pourriez-vous nous dire vers quels secteurs iront les 47 M\$ de retombées économiques régionales prévues?
- ▀ Le promoteur atteindra-t-il le seuil de rentabilité, situé à 8,5 cent? À combien se chiffre les bénéfices des partenaires s'ils choisissent uniquement les redevances? À combien se chiffre les bénéfices des partenaires si ceux-ci optent pour le partenariat *et* les redevances?
- ▀ Dans le cas où le projet de montaison du saumon en amont serait retenu, avez-vous l'intention d'engager des personnes pour faire les travaux de montaison?

Environnement

- ▀ La faune avienne comme la pygarde à tête blanche ou le hibou des marais sont-ils hors de tout doute absents du secteur de la Courbe du Sault?
- ▀ L'anguille est-elle hors de tout doute absente du bief amont? Dans le cas où elle serait présente, pourriez-vous présenter un projet de passe à anguille adaptée au site, aux capacités de franchissement de l'espèce et aux données hydrologiques de la rivière, en veillant au fonctionnement des passages dans toutes les chutes?
- ▀ Comme les études sur l'éperlan ont eu lieu en juillet et août, à un moment où il n'y avait pas de géniteur d'éperlans, pourriez-vous refaire une étude au printemps pour caractériser les frayères, s'il y a de la fraie d'éperlans?
- ▀ Comment réagira le poisson aux changements biochimiques de la fosse 2 (zone de repos) après l'avoir dynamité? Quels seront les changements biologiques de la fosse 2? Pourriez-vous trouver une solution de rechange au dynamitage et à la construction d'un batardeau de 14 mètres de large et de 5 mètres de haut directement dans la fosse 2? En restituant l'eau dans la fosse 2, le poisson continuera-t-il à s'y reposer comme il le fait à présent?
- ▀ Pendant l'hiver, pourriez-vous nous assurer que la portion court-circuitée ne gèlera pas, entraînant ainsi la mortalité des poissons qui s'y trouveraient?
- ▀ Pourriez-vous nous dire comment se fera le suivi de l'efficacité de la grille fine? Pourriez-vous confirmer l'espacement des grilles? Pourriez-vous nous assurer que le poisson ne sera pas plaqué par le courant sur la grille ou qu'il ne passera pas au travers?
- ▀ Pourriez-vous fournir un plan de dévalaison des poissons et nous certifier que tous les canaux fonctionneront selon le calcul des pentes, des diamètres, des débits et des emplacements prévus? Comment savoir si le poisson trouvera l'entrée?
- ▀ Pourriez-vous nous fournir un rapport des phénomènes aquatiques filmés afin que nous sachions comment se comporte le poisson dans la rivière Sheldrake?

Développement touristique

- ▀ Serait-il possible de conserver le débit esthétique dans la rivière pendant toute la période touristique? L'idée d'ouvrir et de fermer les valves au gré des visites des touristes semble à la fois difficile à gérer et hasardeux pour la faune halieutique.

À nos yeux, le projet présente du potentiel et pourrait être un catalyseur d'opportunités qui ouvriraient la voie à de nouvelles perspectives, comme :

- Stimuler l'entrepreneuriat tout en ouvrant la voie aux emplois dérivés;
- Favoriser l'insertion à l'emploi et la diversification du marché du travail pendant la construction;
- Permettre à des entreprises déjà existantes de s'ouvrir à de nouveaux marchés et de faire de l'expansion;
- Apporter des retombées économiques liées à la présence du chantier;
- Faire renaître dans le milieu l'espoir de nouvelles opportunités et le dynamisme reliés au développement des affaires;
- Ouvrir le territoire vers le nord;
- Participer au développement de l'hydroélectricité au Québec à travers un projet qui émet a peu d'émissions de CO².

Le Centre local de développement Minganie a pour mission de favoriser et de soutenir l'émergence d'initiatives et la concrétisation de projets afin d'assurer le développement socio-économique et de l'emploi du territoire de la MRC de Minganie. Il doit donc considérer le développement économique et le développement durable dans leur ensemble, dans une perspective d'avenir pour les générations présentes et futures.

Le CLD Minganie, malgré qu'il trouve là une opportunité intéressante de développement pour les communautés d'accueil ne peut statuer sur la rentabilité de ce projet pour le milieu qu'avec des informations supplémentaires.